



## Municipalité de Sainte-Croix

### PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du 22.01.2024 - N° 2024.003

---

Présidence : ROTEN Cédric

Membres présents : CHAMPOD Stéphane  
FASOLA Sylvain  
GUEISSAZ Rachel  
PAHUD Yvan

Membre(s) excusé(s) : PESENTI Lionel-Numa

Preneur de PV : CHAMPOD Stéphane, Secrétaire municipal

Lieu : Salle de Municipalité

Début de séance : 09:00

Fin de séance : 11:30

---

## 1 - Adoption du procès-verbal

### 1.1 - Procès-verbal de la séance ordinaire No 02/2024 du 15 janvier 2024

Description

Du procès-verbal de la séance ordinaire No 02/2024 du 15 janvier 2024.

Décision

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire No 02/2024 du 15 janvier 2024.

## 2 - Urbanisme et Police des constructions

### 2.1 - Permis de construire

#### 2.1.1 5254\_228353, [REDACTED], chemin du Châble 2

Description

De l'agrandissement d'une villa familiale, construction d'une chambre, un atelier et aménagements extérieurs. Installation d'une pompe à chaleur. La synthèse CAMAC est positive. Le projet n'a pas suscité d'opposition.

Décision

De délivrer le permis de construire n° 5254. De valider la présence du chef de service, de la technicienne au bureau technique en vue de la délivrance du permis d'habiter/d'utiliser.

## **2.2 - Secteur de l'Urbanisme**

### **2.2.1 Parcelle communale n° 704, projet d'un abri de travail autonome par le CPNV**

#### Description

Du projet de réalisation d'un abri autonome pour les étudiants du CPNV sur la parcelle communale n° 704, secteur de la nouvelle place aménagée entre les bâtiments des Métiers 3 et La Conversion.

Colloqué en aire de dégagement A : Espace piéton selon le Plan Partiel d'Affectation « La Conversion », le projet déroge à l'article 26.

#### Décision

De refuser ce projet vu qu'il est en dérogation de la réglementation du Plan Partiel d'Affectation « La Conversion ».

## **3 - Parc éolien de Sainte-Croix**

### **3.1 - Eoliennes de Sainte-Croix**

#### Description

Le projet du parc éolien de Sainte-Croix entre dans une nouvelle phase, celle de l'exploitation. De fait, il y a un changement de responsable et dès à présent c'est M. [REDACTED] qui prend la responsabilité du parc pour la finalisation des travaux.

En vue des prochaines étapes de travaux, Romande Energie sollicite d'une part, une rencontre avec la Municipalité en présence de MM. [REDACTED] et Mme [REDACTED] [REDACTED] pour présenter le nouveau responsable, mais également exposer les prochaines étapes du chantier et les actions de communication. D'autre part, Romande Energie prévoit une séance d'information aux riverains en mars prochain pour présenter les prochaines étapes et les conséquences des travaux.

#### Décision

De proposer une date pour rencontrer Romande Energie, à savoir le 5 février à 8h00.

De répondre à Romande Energie que pour la suite c'est la Commune qui est porteuse du projet et gère ce dernier, de préavis négativement une séance d'information aux riverains par Romande Energie.

## **4 - Rénovation de la piscine des Replans**

### **4.1 - Préparation dossier d'enquête - parking véhicules Les Replans**

#### Description

Dans le cadre de la mise à l'enquête publique, nous devons indiquer le nombre de places de stationnement pour les véhicules et les deux roues. Un projet de réaménagement du parking existant avait été établi par le bureau d'ingénieurs BR+ en 2021.

#### Décision

De mettre le passage piétons à l'enquête et de faire une calculation d'entretien du parking existant avec un marquage en vue d'une décision finale.

## 5 - La Municipalité décide

### 5.1 - Municipalité - Délégations

#### **5.1.1 Carnaval - Jeu des personnalités**

##### Description

Le samedi 10 février 2024 dès 10h30 pour un café-croissant, suivi du jeu des personnalités puis du concert de l'Union Instrumentale de Sainte-Croix et un repas vacherin chaud et röstis.

##### Décision

De déléguer MM. Cédric Roten, Yvan Pahud, Sylvain Fasola et Rachel Gueissaz.

#### **5.1.2 Séance du Conseil d'Etablissement de Sainte-Croix et environs**

##### Description

Le jeudi 25 janvier 2024 à 19h30 au Collège de Feurtille à Baulmes.

##### Décision

De déléguer M. Sylvain Fasola.

#### **5.1.3 Romande Energie - 4e édition du Forum des Communes**

##### Description

Le jeudi 2 mai 2024 à 08h00 au nouveau campus unlimitrust de SICPA à Prilly, organisé par Romande Energie.

##### Décision


D'attendre les sujets de la séance avant de s'inscrire.

#### **5.1.4 Invitation à la présentation du concept cantonal du sport**

##### Description

Le Département des institutions, du territoire et du sport présentera le premier concept cantonal du sport et de l'activité physique du Canton de Vaud, le mercredi 28 février 2024 à 18h00 au Stade Municipal d'Yverdon, suivie d'un apéritif.

##### Décision

M. Yvan Pahud ne peut se rendre à cette manifestation. A voir si M. , boursier, peut s'y rendre.

#### **5.1.5 Invitation de Radio Carnaval**

##### Description

Le lundi 5 février 2024 dès 19h00 pour la fondue avec les membres de Radio Carnaval.

##### Décision

De déléguer la Municipalité in corpore, ainsi que le Secrétaire municipal.

## **5.2 - Ressources humaines**

### **5.2.1 [REDACTED] - Demande de réduction du taux d'activité à 70%**

#### Description

De la demande de notre collaboratrice, Mme [REDACTED], de diminuer son taux d'activité de 10% à son retour de congé maternité dès le 1er mars 2024 pour une période transitoire de 2 à 3 ans. Son taux sera donc porté à 70% pendant cette période et il est convenu de reprendre l'activité à 80% après ce délai.

#### Décision

D'accepter la baisse du taux d'activité de Mme [REDACTED] de 10% soit à 70% pendant une période transitoire de 2 ans dès le 1er mars 2024.

## **5.3 - Administration générale**

### **5.3.1 Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lausanne et Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompiers - Demande de soutien**

#### Description

Les Jeunes Sapeurs-Pompiers de Lausanne et le Groupement Vaudois des Jeunes Sapeurs-Pompiers fêtent cette année respectivement leurs 50 ans et 25 ans d'existence. Dans ce cadre, ils organisent une journée festive sous forme d'un rallye pour les JSP et ils sont à la recherche d'un financement de l'ordre de Chf 15'000.--.

#### Décision

De préavis négativement à un soutien financier compte tenu des nombreuses sollicitations envers les Associations et Sociétés locales.

### **5.3.2 Association Le Zootrope - Demande de soutien financier pour 2025**

#### Description

L'Association Le Zootrope - dont la démarche est de favoriser les échanges par la création, la production et la diffusion de projets artistiques transversaux entre les arts vivants et les arts visuels - s'est enthousiasmée pour le projet artistique nommé LE JUPON DE L'ABSINTHE. Ce projet réunit un collectif de neuf artistes professionnels du Nord Vaudois et neuchâtelois, ils se donnent le défi de créer un spectacle original d'arts vivants se déroulant sous la forme d'un grand cabinet de curiosités contemporain sur le thème de l'absinthe. Etant actuellement à la recherche de fonds, l'association se permet de solliciter une aide financière d'un montant de Chf 5'000.-.

#### Décision

Sur proposition de Mme Rachel Gueissaz, de soutenir le projet, via le budget 2025 du compte no 32902.3635 1, à hauteur de Chf 3'000.-, sous réserve de la décision du Conseil communal.

### **5.3.3 Parti Socialiste - demande d'autorisation pour un stand politique**

#### Description

De la demande d'autorisation présentée par le Parti socialiste pour tenir des stands en vue des votations fédérales du 3 mars, les samedi 3, 17, éventuellement 24 février 2024 de 08h00 à 12h00 sur le parvis de l'Hôtel de Ville et à la Place du Pont, ainsi qu'une distribution à la gare dans la semaine du 12 au 16 février (date encore à valider).

#### Décision

D'autoriser le Parti socialiste, section de Sainte-Croix, à tenir des stands, les samedis 3, 17,

éventuellement 24 février 2024, sur le parvis de l'Hôtel de Ville et à la Place du Pont. Quant à une distribution à la gare, il est demandé de voir directement avec TRAVYS pour obtenir l'autorisation.

## **5.4 - Greffe municipale**

### **5.4.1 Réception des nouveaux habitants**

#### Description

Le concept de réception des nouveaux habitants un vendredi en fin de journée ou un samedi matin s'est avéré positif et très apprécié. Avec les fériés de mai et d'importantes manifestations en juin, il reste le samedi 25 mai, samedi 1er juin (inauguration MuMAPS), samedi 8 juin, vendredi 21 juin ou samedi 22 juin 2024.

#### Décision

De fixer la réception des nouveaux habitants le 24 mai dès 18h30 à l'Aula du Collège de la Gare avec une animation musicale.

### **5.4.2 Pocama No 1913358 - Carnasport**

#### Description

De la demande Pocama No 1913358 pour le Carnasport, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 février 2024, organisé par le Club de pétanque Le Cochet, installation d'une buvette à la Ruelle St-Jean. Des préavis positifs des services.

#### Décision

D'autoriser le Club de pétanque Le Cochet à organiser le Carnasport, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 février 2024 à installer une cantine à la Ruelle St-Jean et de délivrer le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques, tenant compte des remarques des services.

### **5.4.3 Pocama No 1911004 - 38ème Carnaval de Sainte-Croix**

#### Description

De la demande Pocama No 1911004 pour la 38ème édition du Carnaval de Sainte-Croix du 9 au 11 février 2024, organisé par la Société du Carnaval. Des préavis positifs des services.

#### Décision

D'autoriser la Société du Carnaval à organiser la 38ème édition du Carnaval de Sainte-Croix du 9 au 11 février 2024 et de délivrer le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques.

### **5.4.4 Pocama No 1914195 - Inauguration La Grotte**

#### Description

De la demande Pocama No 1914195 pour l'inauguration du magasin La Grotte, les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 février 2024, organisé par M. [REDACTED] à La Grotte, Rue du Jura 2. Des préavis positifs des services.

#### Décision

D'autoriser le magasin La Grotte à organiser son inauguration les vendredi 9, samedi 10 et dimanche 11 février 2024 et de délivrer le permis temporaire pour la vente de boissons alcooliques.

## **5.5 - Police**

### **5.5.1 Boutique Tineuf - Demande d'autorisation**

#### Description

De la demande de Mme [REDACTED] pour ouvrir la Boutique Tineuf le dimanche 11 février 2024, à l'occasion du Carnaval de Sainte-Croix, de 09h00 à 16h00.

#### Décision

D'autoriser Mme [REDACTED] à ouvrir la Boutique Tineuf le dimanche 11 février 2024 de 09h00 à 16h00 à l'occasion du Carnaval.

### **5.5.2 Demande de licence d'établissement- Coop**

#### Description

De la demande de préavis municipal relatif à la délivrance d'une licence d'établissement pour la Coop, Rue Neuve 5, autorisation d'exercer accordée à M. [REDACTED], autorisation d'exploiter accordée à Coop Société Coopérative, pour un débit de boissons alcooliques à l'emporter. Des préavis positifs des services.

#### Décision

De préavis favorablement à la demande de licence d'établissement présentée par la Coop Société Coopérative, M. [REDACTED] et de transmettre cette décision à la Police du commerce.

Séance ordinaire levée à 11:30.

Au nom de la Municipalité :

Syndic

Secrétaire municipal

ROTEN Cédric

CHAMPOD Stéphane